

Sujet : [INTERNET] Communiqué de presse : Point de situation dans les transports par Elisabeth Borne et Jean-Baptiste Djebbari suite aux annonces du Premier ministre concernant le covid-19

De : Ministère de la Transition écologique et solidaire <presse.ministere@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 15/03/2020 12:23

Pour : pref-communication@isere.gouv.fr



Élisabeth Borne,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'Etat auprès
de la ministre de la Transition écologique et
solidaire, chargé des Transports

Paris, le 15 mars 2020

Communiqué de presse

Point de situation dans les transports par Elisabeth Borne et Jean-Baptiste Djebbari suite aux annonces du Premier ministre concernant le covid-19

Suite aux nouvelles mesures de distanciation sociale annoncées par le Premier ministre le samedi 14 mars pour freiner la progression de l'épidémie du coronavirus, Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire et Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, en charge des Transports, ont précisé la situation dans le secteur des transports.

La règle est désormais de limiter les déplacements au maximum pour freiner la diffusion du virus.

A ce stade :

- Les transports en commun en agglomération seront maintenus pour permettre aux Français d'accomplir les déplacements strictement nécessaires.
- les transports de plus longue distance entre agglomérations – par train, car et avions - seront progressivement réduits pour limiter la propagation du virus sur le territoire national.

Tout le monde pourra retourner vers son domicile, il n'y aura pas d'arrêt brutal et pas d'arrêt complet, mais les opérateurs vont progressivement réduire leur offre entre agglomérations.

Alors que nous sommes passés au stade 3 de l'épidémie, chacun doit renoncer aux déplacements non essentiels, renoncer aux déplacements d'agrément et n'avoir recours aux transports qu'en cas de nécessité, c'est-à-dire lorsque cela est lié à la santé à l'alimentation et au travail.

Pour le travail, il est rappelé qu'il faut privilégier le télétravail et que les déplacements professionnels ne doivent être maintenus que s'il est impossible d'avoir recours au télétravail.

Pour le lundi 16 mars, les prévisions de circulation sont les suivantes :

- METRO : 80% du trafic assuré.
- BUS et TRAM : trafic quasi-normal.
- RER A et B : trafic normal.

- TGV / TER / TRANSILIEN : 7 trains sur 10.

Puis à partir du mardi 17 mars :

- Diminution progressive du trafic longue distance pour atteindre 50% des TGV et Intercités et 2 TER sur 3.

Par ailleurs, les transports de marchandises sont maintenus pour assurer le ravitaillement des commerces essentiels. L'approvisionnement des stations-services est maintenu comme à son habitude.

Concernant le transport aérien:

- Les réservations sont en forte baisse, ce qui conduit les compagnies à réduire leurs offres.
- Air France présentera un programme très réduit, notamment pour assurer la continuité territoriale avec les Outre-mer.
- Il a été demandé aux compagnies aériennes françaises de tout mettre en œuvre pour rapatrier les Français bloqués à l'étranger. Aujourd'hui encore, des vols partiront du Maroc pour ramener les Français encore sur place.
- Les aéroports resteront ouverts. Des fermetures progressives de terminaux pour Aéroport de Paris sont à prévoir : Orly 2 à partir de mercredi et les terminaux S4 et 2G à Roissy d'ici la fin de semaine.

La Ministre et le secrétaire d'Etat ont salué l'esprit de responsabilité des salariés et des syndicats d'entreprises de transport face à cette crise.

[Désinscription ici](#)

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de Mme Elisabeth Borne : 01 40 81 78 31

Service de presse de M. Jean-Baptiste Djebbari : 01 40 81 77 57